

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
23 Octobre 2020**

OBJET : Avis du Conseil départemental sur le projet de périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Durance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 23 Octobre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de donner un avis favorable au projet de périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Durance, tel que défini dans le dossier préliminaire soumis à la consultation,
- de souligner l'interaction forte entre le périmètre du SAGE (bassin versant de la Durance) et les territoires hors du bassin versant mais en lien hydraulique avec celui-ci (plaine de Crau et étang de Berre), dont il faudra tenir compte.

A l'unanimité

Mesdames SAEZ et GENTE-CEAGLIO et Messieurs REAULT,
LIMOUSIN et FÉRAUD ne prennent pas part au vote.

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**